



C O M M U N I Q U É D E P R E S S E

Le 13 mai 2020

AVEC LA PRIME DE SOUTIEN, LE CIC PREND DES MESURES FORTES ET IMMEDIATES POUR LES ETUDIANTS ET APPRENTIS

Pour soutenir les étudiants et apprentis confrontés à des difficultés financières liées à cette crise sanitaire, le CIC met en place un dispositif exceptionnel : la Prime de Soutien aux Etudiants et Apprentis et la prolongation de la période de franchise de six mois supplémentaires de leur prêt étudiant.

Pertes de jobs étudiants, suspension des stages rémunérés, dépenses supplémentaires imprévues : la situation financière de nombreux étudiants et apprentis se trouve fragilisée par la crise du Covid-19. Cette situation est d'autant plus compliquée pour les étudiants qui commenceront à rembourser cette année leurs premières échéances de prêts étudiants.

Afin de les aider à traverser cette période, le CIC prend des mesures concrètes et immédiates :

- **Versement d'une « prime de soutien » de 150 €.** Cette aide sera versée aux étudiants et apprentis titulaires d'un prêt étudiant en période de franchise de remboursement, c'est-à-dire ayant toujours le statut d'étudiants ;
- **Prolongation de la période de franchise de six mois complémentaires, sans frais et à taux 0%,** pour tous ceux qui doivent commencer à rembourser cet été leur prêt étudiant. Grâce à cette mesure, ils pourront ainsi repousser leurs premiers remboursements de six mois complémentaires.

Le versement de la Prime de Soutien aux étudiants et apprentis démarrera dès la fin mai. Les étudiants ou apprentis concernés seront contactés par leur conseiller.

Pour **Daniel Baal**, directeur général du CIC, « *Au même titre que le dispositif que nous avons déployé récemment pour soutenir les artisans, commerçants, professionnels et PME, cette prime de soutien aux étudiants et apprentis démontre, par la preuve, l'engagement du CIC à apporter de l'aide, à chacun, au bon moment.* »

À propos du CIC

Banque de premier plan en France et à l'international, banque d'une entreprise sur trois en France, le CIC met à la disposition de ses clients un réseau français de près de 1 900 agences et 20 000 collaborateurs ainsi que des relais internationaux dans 34 pays. Pour répondre aux besoins de tous les acteurs économiques, il conjugue les métiers de la finance, de l'assurance, de la téléphonie et des services technologiques de pointe, à une grande solidité financière confortée par celle de sa maison-mère, Crédit Mutuel Alliance Fédérale. *Pour plus d'informations, visitez le site: www.cic.fr*

Contact presse :

Frédéric Monot : +33 (0)1 53 48 79 57 - frederic.monot@cic.fr